

PRÉDIRE LA RÉCIDIVE CHEZ LES HOMMES VIOLENTS ENVERS LEUR PARTENAIRE

Question : Quels facteurs sont associés à la récidive chez les hommes qui ont commis des actes de violence envers leur conjointe?

Contexte : La violence faite aux femmes par leur partenaire est un grave problème social de plus en plus reconnu. Du moment qu'il a été établi qu'un homme a été brutal envers sa partenaire, il est important de savoir s'il y a probabilité qu'il se comporte de nouveau de la sorte. C'est pourquoi les évaluations du risque de récidive sont des éléments décisionnels importants pour le système de justice pénale, notamment pour déterminer s'il y a lieu d'incarcérer la personne ou de lui imposer une ordonnance de non-communication ou encore pour déterminer le niveau d'intensité de la surveillance. Chez les femmes victimes de violence conjugale, la décision de rester, de partir ou de se cacher dépend de leur évaluation de l'éventualité que leur conjoint récidive. Bien que des recherches aient été effectuées à cet égard, on a encore beaucoup à apprendre au sujet des facteurs associés à la récidive chez les hommes violents.

Méthode : L'étude menée consistait à examiner les facteurs associés à la récidive parmi 320 hommes qui avaient commis des actes de violence conjugale et qui avaient été recommandés à l'un des cinq programmes de traitement spécialisés, à l'échelle du Canada. Au moyen de questionnaires remplis par les sujets, on a évalué les caractéristiques des participants avant le traitement et après celui-ci (de 3 à 6 mois plus tard). En outre, pour environ la moitié des hommes visés par cette étude, on a recueilli auprès des femmes les antécédents de violence de leur conjoint. Les informations sur la récidive ont été tirées des dossiers nationaux de la GRC.

Résultats : Pendant la période de suivi de 5 ans, 17,2 % des hommes ont été arrêtés pour avoir commis un nouvel acte de violence et 25,6 % ont été arrêtés pour avoir commis une nouvelle infraction. En effectuant une comparaison entre les récidivistes et les non-récidivistes, on a relevé un profil type de l'homme violent. Il est jeune, non marié et a des antécédents criminels. Il a un mode de vie instable, caractérisé par de fréquents déménagements, l'occupation de logements

médiocres, un emploi précaire, des problèmes de toxicomanie et peu d'attachement aux valeurs prosociales. Il a une approche sexiste des relations sexuelles, une approche fondée sur la confrontation, et, habituellement, il vient tout juste de se lier à une femme qui tolère un tel comportement. S'il accepte de suivre un traitement, il le fait avec réticence et ne s'entend pas très bien avec le personnel chargé d'administrer le traitement, ou encore, il abandonne tout simplement la partie.

On n'a rien trouvé qui prouve que la crainte de conséquences négatives de nature sociale (désapprobation des amis, par exemple) ou officielle (arrestation, perte d'emploi, etc.) a un effet dissuasif sur les récidivistes potentiels de cette catégorie.

Incidence sur les politiques

1. Les probabilités de récidive ne sont les mêmes pour tous les hommes violents. C'est pourquoi il faut tenir compte du risque de récidive

lorsqu'on détermine la nature et l'intensité des sanctions pénales et des interventions thérapeutiques.

2. Bon nombre des caractéristiques permettant de prédire la récidive parmi une population générale de délinquants peuvent également servir à prédire la récidive chez les hommes violents. Par conséquent, les principes servant à établir des interventions efficaces pour les délinquants en général peuvent également s'appliquer aux hommes violents.
3. On ne s'attend pas à ce que des peines plus rigoureuses ou la perspective de sanctions pénales aient pour effet de réduire les taux de récidive chez les hommes violents envers leur conjointe.

Source : Hanson, R. K. et S. Wallace-Capretta. *Prédire la récidive chez les hommes violents envers leur partenaire*, Rapport pour spécialistes 2000-06, Ottawa, Ministère du Solliciteur général du Canada, 2000.

Pour plus de renseignements :

R. Karl Hanson, Ph.D.
Solliciteur général Canada
340, av. Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0P8
Tel (613) 991-2840
Fax (613) 990-8295
e-mail hansonk@sgc.gc.ca

Ce document se trouve aussi sur le site Internet de Solliciteur général Canada :
<http://www.sgc.gc.ca>